



**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Exercice 2018

Rapport Général du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 02 juin 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SIAME » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **48 750 755 TND** et un bénéfice net de l'exercice de **3 793 335 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SIAME » au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 18 858 127 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société « SIAME » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 1 880 771 TND arrêté au 31 décembre 2018.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2018 à 35 133 094 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Effacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi



Tunis, le 29 Avril 2019

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME SA » au titre de l'exercice 2018, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2018 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice ont été réexaminées et autorisées par le conseil d'administration du 19 avril 2019.

Ces conventions et opérations se présentent comme suit :

A- Conventions et/ou opérations réalisées en 2018

A-1- Opérations avec la filiale « TOUTALU »

	En mTND			
	Solde 2017	Débit	Crédit	Solde 2018
TOUTALU	410	-	410	-

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde nul au 31 décembre 2018.
TOUTALU a réglé la totalité de sa dette courant l'exercice 2018.

A-2- Opérations avec la filiale « CONTACT »

En mTND				
	Solde 2017	Débit	Crédit	Solde 2018
CONTACT	639	904	1 200	343

Les principales opérations enregistrées en 2018 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus auprès de « CONTACT » pour 900 mTND ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 4 mTND ; et
- La société « CONTACT » a réglé 1 200 mTND en 2018.

A-3- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »

En mTND				
	Solde 2017	Débit	Crédit	Solde 2018
ELECTRICA	50	42	87	5

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 40 mTND ;
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 42 mTND l'an ; et
- La « SIAME » a enregistré la quote-part de la société « ELECTRICA » de la ristourne « GE » s'élevant à 47 mTND.

A-4- Opérations avec la filiale « IAT »

En mTND				
	Solde 2017	Débit	Crédit	Solde 2018
IAT	21	33	30	24

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement des frais de mission pris en charge en 2017 par la « SIAME » pour 21 mTND ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 33 mTND ; et
- La société « IAT » a établi des notes de débit pour 9 mTND.

A-5- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed

En mTND				
	Solde 2017	Débit	Crédit	Solde 2018
M .H. BEN AYED	22	87	87	22

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an. Le solde s'élève au 31 décembre 2018 à 22 mTND.

A-6- Cautions et avals

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n° 156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n° 159 du 22 juin 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n° 161 du 19 décembre 2018.

B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2018 :

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2018 sont les suivantes :

- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n° 134 du 08 mai 2013 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOUEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n° 140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n° 144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 aout 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n° 145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n° 147 du 26 avril 2016.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOUEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n° 152 du 27 avril 2017.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 IIS 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Votre conseil d'administration du 31 mai 2018 a fixé la rémunération et avantages du Président Directeur Général comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 175 500 TND à servir sur 13 mensualités ;
 - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
 - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME » ;
 - Une voiture de fonction ;
 - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 19 avril 2019 a décidé de servir au Président Directeur Général, une prime d'intéressement brute de 110 000 TND.

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se présentent comme suit (en TND) :

	<u>Président Directeur Général</u>	
	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passifs au 31/12/2018</u>
Avantages à court terme		
Salaires	175 500	-
Prime d'intéressement	100 000	100 000
Retraite complémentaire	20 000	6 921
Frais de déplacement	4 800	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Païement en actions	-	-
Total	300 300	106 921

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi



Tunis, le 29 Avril 2019

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS			
<u>Actifs non Courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	3 748 537	2 759 907
- Amortissements	-	- 1 779 617	- 1 750 054
		1 968 920	1 009 853
Immobilisations corporelles	1.1	26 208 722	25 495 696
- Amortissements	-	- 21 425 243	- 20 957 877
		4 783 479	4 537 819
Immobilisations financières	1.2	7 440 668	7 128 753
- Provision	-	- 544 926	- 544 926
		6 895 742	6 583 827
Autres actifs non courants	1.3	49 874	-
Total des actifs non courants	1	13 698 015	12 131 499
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks	2.1	18 858 127	15 606 733
- Provision	-	- 1 205 065	- 1 170 298
		17 653 062	14 436 435
Clients et comptes rattachés	2.2	13 443 559	11 919 915
- Provision	-	- 2 636 381	- 2 556 610
		10 807 178	9 363 305
Autres actifs courants	2.3	4 631 902	5 137 308
- Provision	-	- 544 699	- 538 860
		4 087 203	4 598 448
Placement et autres actifs financiers	2.4	6 550	14 265
Liquidités et équivalents de liquidités		2 499 178	2 327 992
- Provision	-	- 431	- 431
		2 505 297	2 341 826
Total des actifs courants	2	35 052 740	30 740 014
Total des actifs		48 750 755	42 871 513

BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		14 040 000	14 040 000
Réserves		5 899 500	5 137 935
Autres capitaux propres		523 191	606 245
Résultats reportés		2 400 739	2 436 179
Total des capitaux propres avant résultat		<u>22 863 430</u>	<u>22 220 359</u>
Résultat de l'exercice		<u>3 793 335</u>	<u>1 701 418</u>
Total des capitaux propres	3	<u>26 656 765</u>	<u>23 921 777</u>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Crédit à moyen et long terme	4	784 483	1 070 515
Total des passifs non courants		<u>784 483</u>	<u>1 070 515</u>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 326 299	10 069 615
Autres passifs courants	5.2	2 221 499	2 110 788
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	8 761 709	5 698 818
Total des passifs courants	5	<u>21 309 507</u>	<u>17 879 221</u>
Total des passifs		<u>22 093 990</u>	<u>18 949 736</u>
Total des capitaux propres et passifs		<u>48 750 755</u>	<u>42 871 513</u>

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2018	2017
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	6.1	35 133 094	29 486 996
Autres produits d'exploitation	6.2	106 783	93 881
(I) Total des revenus	6	35 239 877	29 580 877
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	830 743	652 054
Achats d'approvisionnements consommés	6.3 -	24 473 226	20 804 496
Charges de personnel	6.4 -	4 434 830	3 970 114
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5 -	864 641	626 232
Autres charges d'exploitation	6.6 -	2 008 666	1 394 983
(II) Total des charges d'exploitation	-	30 950 620	26 143 771
 		4 289 257	3 437 106
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)</u>			
Charges financières nettes	6.7 -	1 575 344	1 880 020
Produits des placements	6.8	1 761 547	401 344
Autres gains ordinaires	6.9	80 235	53 963
Autres pertes ordinaires	6.10 -	10 987	84 042
 		4 544 708	1 928 351
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>			
Impôt sur les bénéfices	-	751 373	226 933
 		3 793 335	1 701 418
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u>			
Eléments exceptionnels		-	-
 		3 793 335	1 701 418
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>			

État des Flux de Trésorerie

(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2018	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		3 793 335	1 701 418
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	864 641	626 232
- Variation des stocks	7.1.2 -	3 251 394	3 925 335
- Variation des créances clients	7.1.3 -	1 460 405	74 325
- Variation des autres actifs	7.1.4	527 121	486 712
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	382 609	3 249 600
- Plus value / cessions d'immobilisations	-	60 500	37 800
- Plus value / cessions des titres de participation	-	860 085	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7.1 -	64 678	1 053 078
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1 -	1 924 055	1 362 851
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	46 500	37 800
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3 -	350 000	450 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	7.2.4	894 901	-
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.5	63 133	39 670
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.6 -	59 864	16 309
- Décaissements sur autres actifs non courants	-	74 810	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7.2 -	1 404 195	1 751 690
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	1 540 957	1 699 029
- Dividendes et autres distributions	7.3.2 -	1 404 744	970 688
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3	328 511	145 506
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4 -	286 032	585 833
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3	178 692	1 459 680
Variation de trésorerie	-	1 290 181	761 068
- Trésorerie au début de l'exercice		760 454	614
- Trésorerie à la clôture de l'exercice		529 727	760 454

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} Juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

✓ Eléments réévalués

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

✓ Eléments non réévalués

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2018, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2018, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3- STOCKS

Les stocks de la « SIAME » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2018.

2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

La « SIAME » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 19 avril 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 37 653 075 TND au 31 décembre 2018 contre 35 564 695 TND au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	3 748 537	2 759 907	988 630
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		26 208 722	25 495 696	713 026
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	7 440 668	7 128 753	311 915
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	255 148	180 339	74 809
TOTAL		37 653 075	35 564 695	2 088 380

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 13 698 015 TND au 31 décembre 2018 contre 12 131 499 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 968 920	1 009 853	959 067
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 783 479	4 537 819	245 660
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 895 742	6 583 827	311 915
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	49 874	-	49 874
TOTAL	13 698 015	12 131 499	1 566 516

1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

TABEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2018

Désignation	Valeur brute				Amortissement				V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisations	Cumul Amts	
1 - Immobilisations Incorporelles	2 759 907	988 630	-	3 748 537	1 750 054	29 563	-	1 779 617	1 968 920
Investissement de recherche et de développement	517 004	-	-	517 004	517 004	-	-	517 004	-
Concessions, marques, brevets et licences	1 003 932	11 300	-	1 015 232	1 003 932	3 982	-	1 007 914	7 318
Logiciels	286 815	48 715	-	335 530	229 118	25 581	-	254 699	80 831
Activités de développement en cours	952 156	928 615	-	1 880 771	-	-	-	-	1 880 771
2 - Immobilisations Corporelles	25 495 696	1 590 844	877 818	26 208 722	20 957 877	689 765	222 399	21 425 243	4 783 479
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	4 801 662	510 290	-	5 311 952	3 179 670	168 932	-	3 348 602	1 963 350
Bâtiments industriels	4 161 351	89 520	-	4 250 871	2 664 326	150 867	-	2 815 193	1 435 678
Bâtiments administratifs	501 831	420 770	-	922 601	467 955	14 537	-	482 492	440 109
Insatallations générales, agencements et aménagements	138 480	-	-	138 480	47 389	3 528	-	50 917	87 563
2.3 Matériels & Outillages	16 630 389	348 681	28 026	16 951 044	15 132 540	344 636	28 026	15 449 150	1 501 894
2.3.1 Matériels Industriels	8 822 879	157 024	28 026	8 951 877	7 833 850	170 415	28 026	7 976 239	975 638
2.3.2 Outillages industriels	5 654 042	100 640	-	5 754 682	5 312 418	111 581	-	5 423 999	330 683
2.3.3 Pièces de rechange et outillages Immobilisés	2 153 468	91 017	-	2 244 485	1 986 272	62 640	-	2 048 912	195 573
Pièces de rechange immobilisées	1 906 806	70 623	-	1 977 429	1 747 504	59 627	-	1 807 131	170 298
Petits outillages immobilisés	246 662	20 394	-	267 056	238 768	3 013	-	241 781	25 275
2.4 Matériels de transport	978 948	166 256	169 373	975 831	645 167	112 166	169 373	587 960	387 871
Matériels de transport de biens	140 152	-	-	140 152	140 152	-	-	140 152	-
Matériels de transport de personnes	838 796	166 256	169 373	835 679	505 015	112 166	169 373	447 808	387 871
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	2 383 683	161 695	25 000	2 520 378	2 000 500	64 031	25 000	2 039 531	480 847
2.5.1 Agencements, aménagement et installations	1 274 211	99 843	-	1 374 054	962 821	23 425	-	986 246	387 808
2.5.2 Matériels de bureaux	1 106 658	55 102	25 000	1 136 760	1 034 865	40 606	25 000	1 050 471	86 289
2.5.3 Immobilisation chez tiers	2 814	6 750	-	9 564	2 814	-	-	2 814	6 750
2.6 Immobilisation corporelles en cours	649 735	403 922	655 419	398 238	-	-	-	-	398 238
Total général	28 255 603	2 579 474	877 818	29 957 259	22 707 931	719 328	222 399	23 204 860	6 752 399

1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à 7 440 668 TND contre 7 128 753 TND au 31 décembre 2017. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	7 208 818	6 893 634	315 184
EMPRUNT NATIONAL		8 000	12 000	- 4 000
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	41 296	75 549	- 34 253
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	182 554	147 570	34 984
TOTAL		7 440 668	7 128 753	311 915

1.2.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME » s'élève au 31 décembre 2018 à 7 208 818 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
SIALE	129 250	129 250	-
CELEC	88 000	88 000	-
SERPAC	750	750	-
ELECTRICA	825 595	825 595	-
CONTACT	2 779 850	2 529 850	250 000
EPICORPS	36 263	36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-
SITEL	597 670	597 670	-
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-
SAS MAYETEL	-	34 816	- 34 816
INNOV-ALLIANCE-TECH	250 000	150 000	100 000
TOUTALU	2 301 450	2 301 450	-
TOTAL	7 208 818	6 893 634	315 184

- Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2018
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	100 000
ACQUISITION ACTIONS CONTACT	250 000
TOTAL	350 000

- La cession de la période se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018
CESSION ACTIONS SAS MAYETEL	34 816
TOTAL	34 816

Le tableau suivant détaille l'affectation des provisions au titre du portefeuille titres s'élevant à 471 456 TND :

DESIGNATION	En TND		
	BRUT	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	- 129 250	-
CELEC	88 000	- 88 000	-
SERPAC	750	- 750	-
ELECTRICA	825 595	-	825 595
CONTACT	2 779 850	-	2 779 850
EPICORPS	36 263	- 36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	- 50 000	-
SITEL	597 670	-	597 670
SIAME INTERNATIONAL	149 990	-	149 990
SAS MAYETEL	-	-	-
INNOV-ALLIANCE-TECH	250 000	-	250 000
TOUTALU	2 301 450	- 167 193	2 134 257
TOTAL	7 208 818	- 471 456	6 737 362

1.2.2- PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au titre de l'exercice 2018 comme suit :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2017	OCTROI	REBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2018
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	75 549	28 880	63 133	-	41 296
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE PROVISION	75 549	28 880	63 133	-	41 296

1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2018 un solde débiteur de 182 554 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	92 952	92 552	400
CONSIGNATION CONTENEURS	21 400	51 743	- 30 343
DIVERS CAUTIONNEMENTS	68 202	3 275	64 927
TOTAL	182 554	147 570	34 984

Au 31 décembre 2018, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2018 un solde de 49 874 TND contre un solde nul au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	255 149	205 275	49 874
TOTAL	255 149	205 275	49 874

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 35 052 740 TND au 31 décembre 2018 contre 30 740 014 TND au 31 décembre 2017. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
STOCKS	2.1	17 653 062	14 436 435	3 216 627
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	10 807 178	9 363 305	1 443 873
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 087 203	4 598 448	- 511 245
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	2 505 297	2 341 826	163 471
TOTAL		35 052 740	30 740 014	4 312 726

2.1- STOCK

La valeur nette des stocks est passée de 14 436 435 TND au 31 décembre 2017 à 17 653 062 TND au 31 décembre 2018 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	2 048 403	- 126 117	1 922 286
PIÈCES COMPOSANTES	10 747 012	- 425 573	10 321 439
PIÈCES FABRIQUÉES	742 165	- 85 713	656 452
PRODUITS CONSOMMABLES	330 624	- 33 067	297 557
PRODUITS FINIS	4 989 923	- 534 595	4 455 328
TOTAL	18 858 127	- 1 205 065	17 653 062

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique affiche au 31 décembre 2018, une valeur nette de 10 807 178 TND contre 9 363 305 TND au 31 décembre 2017, détaillée comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
STEG	2 997 889	3 332 024	- 334 135
CLIENTS LOCAUX	1 693 366	1 642 082	51 284
CLIENTS ÉTRANGERS	5 478 386	3 758 615	1 719 771
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	300 000	502 990	- 202 990
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS ET CHEQUES IMPAYÉS	2 973 918	2 684 204	289 714
TOTAL	13 443 559	11 919 915	1 523 644
PROVISIONS	- 2 636 381	- 2 556 610	- 79 771
ENCOURS CLIENTS NETS	10 807 178	9 363 305	1 443 873

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 3% en passant de 2 556 610 TND au 31 décembre 2017 à 2 636 381 TND au 31 décembre 2018.

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2018 à 4 087 203 TND contre 4 598 448 TND au 31 décembre 2017. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	538 776	388 935	149 841
AVANCE FOURNISSEUR	328 305	539 986	- 211 681
ACOMPTES AU PERSONNEL	76 119	88 143	- 12 024
ETAT, IMPOTS ET TAXES	2 712 192	2 089 294	622 898
DEBITEURS DIVERS	626 038	1 685 859	- 1 059 821
PRODUITS A RECEVOIR	6 178	197 138	- 190 960
COMPTES D'ATTENTE	37 379	37 379	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	306 915	110 574	196 341
TOTAL BRUT	4 631 902	5 137 308	- 505 406
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	- 5 839	-	- 5 839
PROVISION POUR DEPRECIATION DES DEBITEURS DIVERS	- 538 860	- 538 860	-
TOTAL PROVISION	- 544 699	- 538 860	- 5 839
TOTAL NET	4 087 203	4 598 448	- 511 245

2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint, au 31 décembre 2018, 2 505 297 TND contre 2 341 826 TND au 31 décembre 2017 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
PLACEMENTS	2 550	10 265	- 7 715
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	4 000	4 000	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 504 177	1 567 416	- 63 239
BANQUES ET CAISSES	995 001	760 576	234 425
PROVISIONS	- 431	- 431	-
TOTAL	2 505 297	2 341 826	163 471

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2018 à 26 656 765 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2017	MVTS	31/12/2018
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	- 171 425	171 425	-
S/TOTAL 1	13 868 575	171 425	14 040 000
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 419 958	350 000	2 769 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	- 203 322	240 140	36 818
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	5 309 360	590 140	5 899 500
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	405 825	- 20 697	385 128
RESERVE POUR FONDS PERDUS	23 868	- 5 141	18 727
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	176 552	- 57 216	119 336
S/TOTAL 3	606 245	- 83 054	523 191
RESULTATS REPORTEES	2 436 179	- 35 440	2 400 739
S/TOTAL 4	2 436 179	- 35 440	2 400 739
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	22 220 359	643 071	22 863 430
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 701 418	2 091 917	3 793 335
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	23 921 777	2 734 988	26 656 765

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESULTATS REPORTES/ACTIO NS PROPRES	ACTIONS RACHETÉES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2017	1 400 000	2 227 962	138 217	171 425	1 400 000	300 000	225 233	203 322	453 436	305 325	23 363	476 352	2 469 253	1 701 418	25 921 777
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2017	-	1 701 418	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1 701 418	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 697	-	-	-	-	20 697
RESERVE POUR FONDS PERDUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 141	-	-	-	5 141
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57 216	-	-	57 216
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEME	-	350 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350 000	-	-
RESULTATS REPORTES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES COMPLEMENTES D'APPORT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
REVENTE D'ACTIONS	-	138 216	138 217	171 425	-	-	240 140	-	-	-	-	-	-	-	411 564
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	-1 386 857	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1 386 857
REVENTE D'ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUGMENTATION DE CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT 2018														3 793 335	3 793 335
Solde au 31/12/2018	1 400 000	2 400 739			1 400 000	300 000	225 233	35 343	453 436	335 423	43 707	419 336	2 759 253	3 793 335	26 556 765

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique s'élève à 784 483 TND au 31 décembre 2018, contre 1 070 515 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme. Son détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	784 483	1 070 515	- 286 032
TOTAL	784 483	1 070 515	- 286 032

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à 21 309 507 TND contre 17 879 221 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	10 326 299	10 069 615	256 684
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	2 221 499	2 110 788	110 711
PASSIFS FINANCIERS	5.3	8 761 709	5 698 818	3 062 891
TOTAL		21 309 507	17 879 221	3 430 286

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2018, ce poste s'élève à 10 326 299 TND contre 10 069 615 TND au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
FOURNISSEURS	8 396 535	8 241 464	155 071
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 878 661	1 653 236	225 425
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	51 103	174 915	- 123 812
TOTAL	10 326 299	10 069 615	256 684

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à 2 221 499 TND contre 2 110 788 TND au 31 décembre 2017. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES	95 728	98 557	- 2 829
PERSONNEL	503 534	556 041	- 52 507
ETAT, IMPOTS ET TAXES	708 885	687 907	20 978
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	14 934	32 820	- 17 886
AUTRES CHARGES A PAYER	530 280	407 661	122 619
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	349 458	309 122	40 336
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	18 680	18 680	-
TOTAL	2 221 499	2 110 788	110 711

5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2018, le solde de cette rubrique s'élevant à 8 761 709 TND se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En TND	
		31/12/2018	31/12/2017
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	7 236 981	5 698 696
CONCOURS BANCAIRES		1 524 728	122
TOTAL		8 761 709	5 698 818

5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2018 à 7 236 981 TND se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND	
	31/12/2018	31/12/2017
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION	6 940 957	5 400 000
FINANCEMENTS DE STOCKS	2 500 000	1 700 000
FINANCEMENTS EN DEVISES	-	1 000 000
PRE-FINANCEMENT EXPORT	3 500 000	2 700 000
FINANCEMENTS DOUANES	790 957	-
EMPRUNT COURANT	150 000	-
CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN	296 024	298 696
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	286 032	286 032
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	9 992	12 664
TOTAL	7 236 981	5 698 696

NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2018 s'est clôturé par un résultat bénéficiaire net de 3 793 335 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		2018	2017	VARIATION
REVENUS	6.1	35 133 094	29 486 996	5 646 098
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	830 743	652 054	178 689
PRODUCTION		35 963 837	30 139 050	5 824 787
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	- 24 473 226	- 20 804 496	- 3 668 730
MARGE / COUT MATIÈRES		11 490 611	9 334 554	2 156 057
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	106 783	93 881	12 902
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	- 4 434 830	- 3 970 114	- 464 716
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	- 864 641	- 626 232	- 238 409
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	- 2 008 666	- 1 394 983	- 613 683
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 289 257	3 437 106	852 151
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	- 1 575 344	- 1 880 020	304 676
PRODUITS FINANCIERS	6.8	1 761 547	401 344	1 360 203
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	80 235	53 963	26 272
AUTRES PERTES ORDINAIRES	6.10	- 10 987	- 84 042	73 055
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		4 544 708	1 928 351	2 616 357
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		- 751 373	- 226 933	- 524 440
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT		3 793 335	1 701 418	2 091 917
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		3 793 335	1 701 418	2 091 917

6.1- PRODUCTION

La production est passée de 30 139 050 TND en 2017 à 35 963 837 TND en 2018. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2018	2017	variation
VENTES LOCALES	15 463 846	13 223 000	2 240 846
VENTES STEG	7 683 578	5 840 786	1 842 792
VENTES EXPORT	11 985 670	10 423 210	1 562 460
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	35 133 094	29 486 996	5 646 098
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	830 743	652 054	178 689
TOTAL PRODUCTION	35 963 837	30 139 050	5 824 787

6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2018, 106 783 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2018	2017	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	36 809	35 118	1 691
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	69 974	58 763	11 211
TOTAL	106 783	93 881	12 902

6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de 2018, 24 473 226 TND contre 20 804 496 TND au titre de l'exercice 2017, enregistrant ainsi une hausse de 3 668 730 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	2018	2017	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	25 583 604	22 754 353	2 829 251
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	658 240	526 928	131 312
VARIATION DE STOCK	- 2 420 651	- 3 273 281	852 630
ACHATS NON STOCKES	668 438	539 870	128 568
ACHATS DE MARCHANDISES	16 763	266 905	- 250 142
RRR/ACHATS	-	779	779
TRANSFERT DE CHARGES	- 33 168	- 9 500	- 23 668
TOTAL	24 473 226	20 804 496	3 668 730

6.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au titre de l'exercice 2018, 4 434 830 TND contre 3 970 114 TND en 2017. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2018	2017	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÈMENTS DE SALAIRES	3 056 731	2 819 262	237 469
AVANTAGES EN NATURE	10 067	14 468	- 4 401
INDEMNITÉS	550 199	410 995	139 204
CONGÉS	271 679	205 839	65 840
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	688 136	713 297	- 25 161
TRANSFERT DE CHARGES	- 141 982	- 193 747	51 765
TOTAL	4 434 830	3 970 114	464 716

6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise au titre de l'exercice 2018, 864 641 TND, ainsi détaillés :

DESIGNATION	En TND		
	2018	2017	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	29 563	18 705	10 858
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	689 765	736 139	- 46 374
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	24 936	-	24 936
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DE STOCKS	1 205 065	1 170 298	34 767
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	79 771	37 797	41 974
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIFS	5 839	-	5 839
TOTAL DOTATIONS	2 034 939	1 962 939	72 000
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	- 1 170 298	- 1 223 046	52 748
REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION A. A. COURANTS	-	113 661	113 661
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	-	-	-
TOTAL REPRISES	- 1 170 298	- 1 336 707	166 409
TOTAL	864 641	626 232	238 409

6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 613 683 TND, en passant de 1 394 983 TND au titre de 2017 à 2 008 666 TND au titre de 2018.

Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2018	2017	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	17 801	16 167	1 634
SOUS TRAITANCE	-	6 233	- 6 233
LOCATIONS	1 272	7 312	- 6 040
ENTRETIENS ET REPARITIONS	203 463	146 021	57 442
PRIMES D'ASSURANCE	79 103	76 849	2 254
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	11 709	28 193	- 16 484
HONORAIRES	193 026	205 333	- 12 307
COMMISSIONS SUR VENTES	139 131	92 477	46 654
SÉMINAIRES ET FORMATION	12 402	20 134	- 7 732
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	62 320	30 788	31 532
TRANSPORTS	180 068	204 143	- 24 075
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	212 801	173 298	39 503
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	57 579	34 642	22 937
COMMISSIONS BANCAIRES	159 257	108 347	50 910
PÉNALITÉS	279 860	16 590	263 270
JETONS DE PRÉSENCES	50 000	50 000	-
IMPÔTS ET TAXES	402 086	279 537	122 549
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	4 855	- 6 025	10 880
TRANSFERT DE CHARGES	- 58 067	- 95 056	36 989
TOTAL	2 008 666	1 394 983	613 683

6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

En 2018, cette rubrique a enregistré une diminution de 304 676 TND en passant de 1 880 020 TND en 2017 à 1 575 344 TND en 2018. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2018	2017	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	246 582	157 614	88 968
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	164 799	81 901	82 898
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DOUANES	25 203	-	25 203
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	129 813	18 160	111 653
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	427 959	232 738	195 221
INTÉRÊTS SUR AUTRES CRÉDITS EXPLOITATION	84 531	80 093	4 438
PERTE DE CHANGE	1 316 917	1 877 030	- 560 113
GAIN DE CHANGE	- 918 160	- 630 517	- 287 643
INTÉRÊTS SUR CMT	97 700	84 748	12 952
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	-	- 21 747	21 747
TOTAL	1 575 344	1 880 020	- 304 676

6.8- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits financiers totalisant 1 761 547 TND en 2018 se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2018	2017	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	901 426	401 344	500 082
PLUS VALUE SUR CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION	860 121	-	860 121
TOTAL	1 761 547	401 344	500 082

6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent en 2018 à 80 235 TND contre 53 963 TND en 2017 et se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2018	2017	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	60 500	37 800	22 700
AUTRES GAINS ORDINAIRES	19 735	16 163	3 572
TOTAL	80 235	53 963	26 272

Les autres gains ordinaires résultent de l'apurement de dettes qui ne sont plus exigibles et d'anciens comptes de passifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 19 avril 2019.

6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent en 2018 à 10 987 TND :

DESIGNATION	En TND		
	2018	2017	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	10 987	84 042	- 73 055
TOTAL	10 987	84 042	- 73 055

Les autres pertes ordinaires résultent de l'apurement de créances et d'anciens comptes d'actifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 19 avril 2019.

NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2018, la variation de trésorerie de la société « SIAME » s'est soldée pour - 1 290 181 TND contre 761 068 TND au 31 décembre 2017, ainsi ventilée :

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	- 64 678	1 053 078
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 1 404 195	- 1 751 690
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	178 692	1 459 680
TOTAL	-1 290 181	761 068

7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	864 641	626 232
TOTAL	864 641	626 232

7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
STOCKS N-1	15 606 733	11 681 398
STOCKS N	- 18 858 127	- 15 606 733
TOTAL	-3 251 394	-3 925 335

7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	11 919 915	12 309 704
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	- 13 443 559	- 11 919 915
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 567 416	1 103 302
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	- 1 504 177	- 1 567 416
TOTAL	-1 460 405	- 74 325

7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	5 137 308	4 658 311
AUTRES ACTIFS COURANTS N	- 4 631 902	- 5 137 308
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	14 265	6 550
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	- 6 550	- 14 265
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE	14 000	-
TOTAL	527 121	- 486 712

7.1.5- VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	- 2 110 788	- 2 199 318
AUTRES PASSIFS COURANTS N	2 221 499	2 110 788
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N-1	18 680	18 680
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N	- 18 680	- 18 680
DIVIDENDES N-1	32 820	32 708
DIVIDENDES N	- 14 934	- 32 820
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	- 10 069 615	- 6 736 764
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	10 326 299	10 069 615
INTERETS COURUS N-1	- 12 664	- 7 273
INTERETS COURUS N	9 992	12 664
TOTAL	382 609	3 249 600

7.2.1- DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	2 759 907	2 201 445
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	- 3 748 537	- 2 759 907
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	25 495 696	24 771 070
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 26 208 722	- 25 495 696
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	- 222 399	- 79 763
TOTAL	-1 924 055	-1 362 851

7.2.2- ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	222 399	79 763
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	- 222 399	- 79 763
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	60 500	37 800
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE	- 14 000	-
TOTAL	46 500	37 800

7.2.3- DECAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
ACQUISITION PARTS CONTACT	- 250 000	-
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	- 100 000	- 150 000
ACQUISITION PARTS TOUTALU	-	- 300 000
TOTAL	- 350 000	- 450 000

7.2.4- ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
COUT HISTORIQUE DES TITRES DE PARTICIPATION CEDES	34 816	79 763
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES TITRES DE PARTICIPATION	860 085	37 800
TOTAL	894 901	37 800

7.2.5- ENCAISSEMENTS PROVENANT D'AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	63 133	39 670
TOTAL	63 133	39 670

7.2.6- DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	147 570	157 458
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	- 182 554	- 147 570
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	- 28 880	- 30 197
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 000	4 000
TOTAL	- 59 864	- 16 309

7.3.1- VARIATION DES EMPRUNTS A COURT TERME

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	- 5 400 000	- 3 700 971
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	6 940 957	5 400 000
TOTAL	1 540 957	1 699 029

7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
DIVIDENDES N-1	- 32 820	- 32 708
DIVIDENDES N	14 934	32 820
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	- 1 386 858	- 970 800
TOTAL	-1 404 744	- 970 688

7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ...)

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	- 606 245	- 460 739
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	523 191	606 245
ACTIONS RACHETEES N-1	171 425	171 425
ACTIONS RACHETEES N	-	- 171 425
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N-1	203 322	203 322
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N	36 818	- 203 322
TOTAL	328 511	145 506

7.3.4- VARIATION DES EMPRUNTS A MOYEN TERME

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	- 1 070 515	- 652 142
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	784 483	1 070 515
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	- 286 032	- 118 572
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	286 032	286 032
TOTAL	- 286 032	585 833

NOTE -8- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société « TOUTALU »,
- La société « CONTACT »,
- La société « ELECTRICA »,
- La société « PROSID »,
- La société « SNC »,
- La société « CAPROMET »,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société « SITEL »,
- La société « SAS MAYTEL »,
- La société « L'IMMOBILIERE CONTEMPORAINE »,
- La société « LE FRIGO NEGOCE »,
- La société « LE MEUBLE »,
- La société « PIMA », et
- La société « INNOV-ALLIANCE-TECH ».

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2018.

8.1- EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

Société	Situation au 31/12/2018				Situation au 31/12/2017			
	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL
	TOUTALU	8	-	343	335	10	410	348
CONTACT	-	343	-	343	-	639	-	639
ELECTRICA	1 444	5	20	1 429	908	50	112	846
PROSID	-	-	17	17	-	-	15	15
SNC	-	-	9	9	-	-	32	32
CAPROMET	3	-	-	3	3	-	-	3
M .H. BEN AYED	-	-	22	22	-	-	22	22
SITEL	87	-	-	87	86	-	-	86
SAS MAYTEL	-	-	-	-	-	141	-	141
L'IMMOBILIERE CONTEMPORAINE	-	-	-	-	-	-	-	-
LE FRIGO NEGOCE	-	-	-	-	-	-	-	-
LE MEUBLE	-	-	49	49	-	-	-	-
PIMA	-	-	1	1	-	-	-	-
IAT	-	24	715	691	-	21	-	21

8.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2018

8.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

a- TOUTALU - Autres actifs courants

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde nul au 31 décembre 2018.
« TOUTALU » a réglé la totalité de sa dette courant l'exercice 2018.

b- TOUTALU - Fournisseur

Les achats réalisés en 2018 ont totalisé 1 080 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 1 085 mTND courant le même exercice.

c- TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2018 ont totalisé 23 mTND TTC. « TOUTALU » a réglé 25 mTND.

8.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

a- CONTACT - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2018 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 900 mTND ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 4 mTND ;
- La société « CONTACT » a réglé 1 200 mTND en 2018.

8.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

a- ELECTRICA - Client

La société « ELECTRICA » est une filiale de la « SIAME » chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la « SIAME », ainsi que la commercialisation du complément de la gamme des produits Général Electric non intégrée par la « SIAME ». Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à « ELECTRICA » sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la « SIAME ». Le total des ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » en 2018 s'élève à 1 181 KTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 645 KTND courant 2018. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2018 à 1 444 mTND.

b- ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2018, s'élèvent à 147 mTND TTC et se rapportent à des achats de matériel électrique et la « SIAME » a réglé 239 mTND.

c- ELECTRICA - Autres actifs courants

Les principales opérations enregistrées en 2018 se détaillent ainsi :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 40 mTND ; et
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 42 mTND l'an ;
- La « SIAME » a enregistré la quote-part de la société « ELECTRICA » de la ristourne « GE » s'élevant à 47 mTND.

8.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2018, s'élèvent à 23 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 21 mTND de sa dette en 2018.

8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNC

La société « SNC » a encaissé une partie de sa créance à hauteur de 23 mTND.

8.2.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers. Au 31 décembre 2018, la créance envers la société « CAPROMET » s'élève à 3 mTND.

8.2.7- OPÉRATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an. Le solde non payé s'élève au 31 décembre 2018 à 22 mTND.

8.2.8- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

La société « SIAME » a vendu courant 2018 des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 1 mTND.

8.2.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SAS MAYTEL

a- SAS MAYTEL - Titres de participation

Le conseil d'administration en date du 23 février 2018 a autorisé la cession de la totalité des titres de participation dans la société « SAS MAYTEL » soit 8 000 actions pour un prix forfaitaire de 300 000 €, soit l'équivalent de 860 mTND.

b- SAS MAYTEL - Autres actifs courants

« SAS MAYTEL » a réglé la totalité de sa dette courant l'exercice 2018.

8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE L'IMMOBILIERE CONTEMPORAINE

La « SIAME » a réglé et finalisé l'acquisition auprès de la société L'Immobilière Contemporaine, d'un bureau à l'immeuble « MEGRINE BUSINESS CENTER ».

8.2.11- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE FRIGO NEGOCE

Les achats réalisés auprès de la société « LE FRIGO NEGOCE » courant 2018, s'élèvent à 1 mTND TTC totalement payés.

8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE MEUBLE

Les achats réalisés auprès de la société « LE MEUBLE », courant 2018, s'élèvent à 51 mTND TTC dont la « SIAME » a réglé 2 mTND.

8.2.13- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PIMA

Les achats réalisés auprès de la société « PIMA » courant 2018, s'élèvent à 5 mTND TTC payés à raison de 4 mTND.

8.2.14- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT

a- IAT - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « IAT », courant 2018, s'élèvent à 770 mTND TTC dont la « SIAME » a réglé 55 mTND.

b- IAT - Autres actifs courants

Les principales opérations enregistrées en 2018 se détaillent ainsi :

- Règlement des frais de mission pris en charge en 2017 par la « SIAME » pour 21 mTND ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 33 mTND ;
- La société « IAT » a établi des notes de débit pour 9 mTND.

NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 MTND totalement remboursé au 31 décembre 2018 ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 MTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2018 ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m² et nantissement du fonds de commerce et du matériels de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1^{er} rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 MTND. Au 31 décembre 2018, seulement 1,660 MTND ont été débloqués avec un remboursement à hauteur de 589 mTND ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,9 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 MTND.

9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n°134 du 08 mai 2013 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé par le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de ATIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018.

9.3- CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2018, le total des cautions bancaires s'élève à 4 491 188 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	776 967	655 634	-	1 417 925	2 850 526
ATTIJARI BANK	695 410	-	-	-	695 410
AMEN BANK	125 990	223 692	9 000	-	358 682
BNA	43 800	-	-	-	43 800
BT	54 350	-	-	-	54 350
STB	128 020	-	-	-	128 020
BH	360 400	-	-	-	360 400
TOTAL	2 184 937	879 326	9 000	1 417 925	4 491 188

9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 1 181 828 \$ et 14 230 € soit un total converti de 3 587 634 TND, qui se détaillent ainsi :

FOURNISSEUR	USD	EURO	TND
G & T	66 939	-	200 443
HAINING	228 100	-	683 023
LS INDUSTRIAL	886 789	-	2 655 400
MTE METER TEST	-	14 230	48 769
TOTAL	1 181 828	14 230	3 587 634

9.5- EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2018 s'élève à 7 547 202 TND.